



DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes du Pays Bilurien
54, rue Nationale - 72440 BOULOIRE
Tél. 02 43 63 12 72 - Fax 02 43 63 12 73
E-mail cpcbilurien@wanadoo.fr

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

072-247200538-20110421-2011_04_D25-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le sous préfet : 13/05/2011
Publication : 13/05/2011

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 21 AVRIL 2011

Objet : Vote des tarifs des redevances du SPANC du Pays Bilurien
Délibération n° : 2011_04_D25
Nombre de Conseillers : -En exercice : 27 -Présents/représentés : 25 -Votants : 25
Rappel des dates : Convocation : 14/04/2011 Affichage : 12/05/2011 Transmission contrôle de légalité : 12/05/2011

Le VINGT ET UN AVRIL DEUX MILLE ONZE, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à l'hôtel communautaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie BOUCHÉ, Président.

Etaient présents : 16 titulaires et 9 suppléants

BOUCHÉ Jean-Marie, ESNAULT Sylvie, HERRAULT Yves, ROTTIER Josiane, HALLIER Nicole, JOUANNEAU Laurent, THERY-ANGELLA Joëlle, HOGUIN Michel, BLANCHET Patrice, LEBARBIER Christelle, FORGEARD Robert, HEUZARD Serge, RENVOISÉ Michel, COURANT Bruno, BOURINET Sylvie, FROGER Michel, GODEFROY Jean-Claude, FONTENEAU Jean-Claude, LECOMTE Jean-Claude, VEL Gérard, TOLLET Yves, PAUMIER Michel, HEURTEBIZE Bernard, LORIN Jean-François, VALLIENNE Robert.

Etaient absents excusés : SALIDO Juan, OUEILLÉ Sandrine, COLIN Fabienne, CHANTEPIE Jean-Luc, ALIX Marinette, CRUCHET Jacky, CHAILLOUX Nathalie, PLAIS Claude, CRINIÈRE Bruno, SOUCHAY Jocelyne.

Etaient absents : MONCHATRE Christian, CHARLOT Albert, ROUSSET Maryse, CHÉRON Marinette, GERMOND Ludovic, GOUPEL Laurent, BARRAIS Vincent, LAUNAY Stéphane, BREBION Patrick, CHAUSSON Pascale, HUMBLOT Arnaud, LECOMTE Roger, BOUTTIER Régis, DEJONCHEERE Christophe, PINTO Christophe, HEN Stéphane, LOUANDRE Gérard.

Était également présent : TROCHON Eric, DEROUINEAU Christine.

Monsieur Robert Forgeard est élu secrétaire de séance.

Sur proposition du Président, le conseil communautaire décide de modifier les tarifs des redevances du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) du Pays Bilurien en vigueur depuis février 2006. Les tarifs suivants sont approuvés à l'unanimité :

Prestations	Montant des Redevances TTC
Diagnostic de l'existant	80 €
Diagnostic lors d'une cession (si diagnostic existant de + de 3 ans)	65 €
Diagnostic lors d'une cession (si diagnostic inexistant)	110 €
Contrôle de conception pour une installation neuve ou réhabilitée	85 €
Contrôle de bonne exécution des travaux pour une installation neuve ou réhabilitée	95 €
Contre-visite sur le contrôle de bonne exécution des travaux	70 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,

Fait à Bouloire, le 12 mai 2011,

Le Président, Jean-Marie Bouché

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.